

SHN ECOLE MILITAIRE

MESURES SANITAIRES COVID-19

I- GESTES BARRIERES POUR LIMITER LA PROPAGATION DU COVID

- Port du masque obligatoire excepté dans le manège lors de la pratique de l'équitation
- Lavage des mains à l'arrivée et au départ (sanitaires)
- Distanciation de 1 mètre minimum
- Du gel hydro-alcoolique sera à disposition dans les lieux de passage (sellerie/écurie)

II- CIRCUIT D'ACCES DU CAVALIER AUX INFRASTRUCTURES DU MANEGE

- Le cavalier se lave les mains en arrivant au vestiaire
- Il prend connaissance du montoir affiché au bureau des écuries
- Prépare le cheval en utilisant son MATERIEL DE PANSAGE PERSONNEL et l'équipement dédié au cheval, préalablement déposé devant son box par le personnel du Manège (le cas échéant, du matériel de pansage dédié individuellement à chaque cheval sera disposé devant le box de ce dernier et désinfecté après utilisation)
- S'installe avec son cheval en attente devant l'écurie 4
- Se rend au manège pour la séance puis retourne au boxe en fin de séance
- Déséquipe son cheval et effectue le pansage
- Nettoie à la lingette désinfectante la poignée de la porte du boxe de son cheval
- Se rend à la sellerie pour laver et ranger son matériel (rincer le mors, effectuer le bio-nettoyage des rênes, de la selle et des étriers au savon glycérimé)

NB : du matériel d'entretien est mis à disposition dans la sellerie.

III- OBSERVATIONS

- Il est interdit de toucher à un autre type de matériel que celui qui permette d'équiper son cheval.
- En cas de nécessité, plusieurs kits de pansage seront à la disposition des cavaliers. Ils devront le nettoyer et le désinfecter à la lingette en fin d'utilisation.
- Les sols de la sellerie et du bureau des écuries seront lavés quotidiennement à l'eau de javel. De même les sanitaires seront désinfectés et nettoyés quotidiennement.